DÉCEMBRE 2018

Magazine

N°8

"VIE et BOULOGNE"

LA COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE

DES SACS JAUNES AU 1ER JANVIER 2019

Généralisation de la collecte des sacs jaunes à la quinzaine

DOSSIER :
GESTION DES DÉCHETS
LA COLLECTE ÉVOLUE > P. 12

VIE et BOULOGNE
Communauté de Communes

Tournebride, une zone à la carte
> Page 3

Éducation routière, des cours pour petits et grands
> Page 6

Les touristes étaient au rendez-vous
> Page 18

Magazine intercommunal d'information

ÉDITO

En juillet, le conseil communautaire a approuvé le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables). Cette démarche stratégique, de projection de l'aménagement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années se veut aussi être un projet solidaire à l'échelle de Vie et Boulogne.

L'économie est la sève de notre territoire. Elle est la source d'emplois et de ressources de ses habitants. Elle contribue à la création de services et d'équipements sociaux, éducatifs, culturels et d'infrastructures, à disposition de tous. Elle témoigne du dynamisme et de la vitalité de nos communes à travers ses entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs et tous ceux dont le travail contribue à son essor.

L'économie est un enjeu majeur pour notre communauté de communes, son soutien et son animation assurent la pérennité et le développement de notre territoire. C'est un projet cohérent, durable et partagé. Il doit aussi permettre d'assurer un service public de qualité, d'équité et de proximité pour ses habitants.

Vie et Boulogne est clairement tournée vers l'avenir. Cependant, nous n'oublions pas notre passé commun. Il y a quelques semaines nous avons commémoré le centenaire de la Grande Guerre. Au moment où les nationalismes ressurgissent, où la haine et la violence se banalisent dans notre société, sachons défendre notre maison commune l'Europe. La paix est ce qu'il y a de plus précieux et nous nous devons de la défendre. Alors, raison de plus pour se saisir de chaque occasion pour la renforcer. Réunir les pays européens est un objectif qui doit sans cesse rester d'actualité.

Le 26 mai prochain, allons voter pour une Europe de la paix et de la prospérité des peuples.

Que 2019 nous apporte dans le regard de l'autre la convivialité, la solidarité et le respect mutuel pour que nous puissions encore, et comme par le passé, construire le bien-vivre ensemble.
Que 2019 vous apporte bonheur, réussite et bien-être.

Guy PLISSONNEAU,
Président de la communauté de communes
Vie et Boulogne

Sommaire

P.3 **ÉCONOMIE**
Votre entreprise ici ! Tournebride à Beaufou
Dynamisme économique : " Acti'Vie entreprises " en plein essor
Partenariats. Accompagner les créateurs, repreneurs

P.5 **PISCINES**
Aizenay. La piscine fait peau neuve !

P.6 **ACTION SOCIALE**
Éducation routière. Des cours pour petits et grands
Transport à la demande. Un service élargi depuis septembre
Maison de Services Au Public. Défenseur des droits
Relais Assistant(e)s Maternel(le)s. Un premier forum réussi

P.10 **ENVIRONNEMENT**
Assainissement non collectif.
Les contrôles se poursuivent
Ayez le réflexe de faire vidanger votre fosse septique

P.12 **DOSSIER / GESTION DES DÉCHETS**
La collecte évolue

P.14 **CULTURE**
Partenariat. Le festival Acoustic va fêter ses 10 ans !
Retour en images. Le Réseau Communauthèque a fêté ses 10 ans !
Réseau Communauthèque. Résultats de l'enquête
Patrimoine. Une nouvelle publication « *Mémoires de poilus* »
Tarifs 2019. Gratuité pour les assistant(e)s maternel(le)s

P.18 **TOURISME**
Saison 2018. Les touristes étaient au rendez-vous
Stratégie. 5 thématiques à valoriser sur le territoire

P.21 **HABITAT ET AMÉNAGEMENT**
OPAH. Dispositif renouvelé
PLUI-H. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

P.23 **FINANCES**
Leader. L'Europe s'engage au plus près du territoire

P.23 *Espace d'expression*

Vie et Boulogne, magazine d'information de la communauté de communes Vie et Boulogne
Directeur de publication : Guy PLISSONNEAU, président
Réalisation, conception et impression : Imprimerie Jauffrit - Le Poiré-sur-Vie
Distribution : La Poste
Crédits photos : CCVB - A. Lamoureux, Vendée Expansion - L. Costes - Charlotte Gamus
Freepik - Pixabay - Adobestock
Nombre d'exemplaires : 19 500 - Édition : décembre 2018

VOTRE ENTREPRISE ICI !

TOURNEBRIDE À BEAUFOU, UNE ZONE QUI S'ADAPTE À VOS PROJETS

Composée de deux parcelles distinctes, la zone d'activités intercommunale Tournebride offre aux entrepreneurs plusieurs possibilités d'implantation dans un cadre verdoyant et un environnement calme, à proximité immédiate de la 2 x 2 voies La Roche-sur-Yon / Nantes.

TOURNEBRIDE, UNE ZONE POUR VOS PROJETS SUR MESURE

La première parcelle de 15 500 m², située en entrée de zone, est idéale pour un projet personnalisé. En effet, celle-ci est modulable selon l'activité souhaitée : la parcelle peut être découpée pour obtenir des parcelles plus petites (2 000 m²,…). Elle s'adresse davantage aux entreprises artisanales ou aux petites unités industrielles.

TOURNEBRIDE, UNE ZONE POUR VOS PROJETS D'ENVERGURE

La deuxième parcelle dispose d'une superficie de 3,5 hectares, une offre rare sur le marché, pour accueillir un projet économique d'envergure (ex : plateformes logistiques, entreprises de transport, site industriel,…) au bord d'un axe routier facile d'accès et dimensionné pour ce type d'activité.

Le prix de vente de la zone d'activités est fixé à **16 € HT/m².**

D'ici un an, **la zone d'activités Tournebride sera équipée de la fibre optique** pour répondre aux besoins quotidiens des entreprises en matière de débit Internet.

CONTACT

Maxime MARTIN, développeur économique
> 02 51 31 93 17 > economie@vieetboulogne.fr

DYNAMISME ÉCONOMIQUE

« ACTI'VIE ENTREPRISES », UN CLUB EN PLEIN ESSOR

Le club « Acti'Vie entreprises » localisé sur le périmètre de la communauté de communes, compte aujourd'hui **une quarantaine de chefs d'entreprises adhérents.** Une belle croissance depuis la relance du club en fin d'année 2016. « Acti'Vie entreprises » a pour but de faciliter la mise en réseau des chefs d'entreprises du territoire et d'organiser des temps d'échanges sur des problématiques communes (recrutement, apprentissage,…) mais aussi des visites d'entreprises (carrière de la SEDEP, BAILLY QUAIREAU,…) pour découvrir les savoir-faire de chacun. Ce club s'adresse principalement aux entreprises de plus de 10 salariés du territoire.

Visite de la carrière SEDEP organisée par le club Acti'Vie en 2018

PARTENARIATS

ACCOMPAGNER LES CRÉATEURS, REPRENEURS D'ENTREPRISES

La communauté de communes s'engage auprès de plusieurs partenaires économiques afin de proposer un accompagnement technique, administratif et financier aux entrepreneurs du territoire. « Vie et Boulogne » travaille activement avec trois partenaires : la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) et Initiative Vendée Centre Océan (IVCO).

" Le tissu économique de Vie et Boulogne est très dynamique avec environ 27 créations d'entreprises par mois sur l'année 2018. Notre volonté est d'être, avec notre développeur économique, disponible et à l'écoute des dirigeants, lors de la création, du développement ou de la transmission."

Roger GABORIEAU, président de la commission économie

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

En 2017, un partenariat a été conclu avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée afin d'accompagner les entreprises existantes dans leurs projets de développement (numérique, compétitivité…). Cette convention a également permis de réaliser une étude intercommunale sur la structuration du commerce et le comportement d'achat des ménages en vue d'accompagner le développement du commerce local. Un partenariat sera à nouveau reconduit en 2019.

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

La communauté de communes est engagée depuis 2014 avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) par le biais d'une convention pour accompagner les entreprises dans leur projet de création, reprise, développement et transmission, en cofinançant plusieurs actions de formation sur différents sujets (numérique, compétitivité). La CMA organise également des réunions ouvertes à l'ensemble des artisans du territoire sur des sujets d'actualité (dématérialisation des marchés publiques, prélèvement à la source,…).

Le territoire Vie et Boulogne compte 772 entreprises artisanales, ce qui représente 3200 actifs travaillant dans l'artisanat.

Signature de la convention avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le mercredi 23 mai 2018.

INITIATIVE VENDÉE CENTRE OCÉAN

Signatures de prêts d'honneur le vendredi 6 avril 2018 pour la création de « Nathalie Retouche » et « Sonance Audition » au Poiré-sur-Vie.

Initiative Vendée Centre Océan a pour objectif **d'accompagner financièrement et techniquement les entreprises en création, reprise ou développement pendant leurs cinq premières années d'existence.**
Cet accompagnement se fait par **l'octroi d'un prêt d'honneur à taux zéro** afin de faire levier auprès des partenaires bancaires classiques. Il se concrétise également par la **mise en place d'un parrainage** permettant aux chefs d'entreprises d'être accompagnés sur les premières années. **Les entreprises soutenues par Initiative Vendée Centre Océan ont un taux de pérennité de 100 % à 3 ans d'existence.** Un vrai gage de réussite dans le parcours de la création et reprise d'entreprises !

PISCINE D'AIZENAY

LA PISCINE FAIT PEAU NEUVE !

Construite dans les années 1970, la piscine d'Aizenay était ouverte, à l'origine uniquement pendant la saison estivale (juillet et août). En 2006, l'établissement a prolongé sa période d'ouverture (d'avril à octobre), grâce à l'installation d'un dôme amovible au-dessus du bassin. À partir de 2019, la piscine va bénéficier de travaux pour permettre une ouverture à l'année et répondre ainsi aux futurs besoins de la population.

Lors du conseil communautaire du 19 novembre 2018, les élus de la communauté de communes Vie et Boulogne se sont prononcés en faveur d'un **programme de rénovation et de réhabilitation complet de la piscine d'Aizenay** afin de répondre aux futurs besoins générés par :

> l'évolution croissante de la population,

> l'ouverture du lycée en 2022.

Ce programme de rénovation, estimé à 1 650 000 €, comprend principalement :

> le remplacement du dôme amovible par une toiture traditionnelle au-dessus du bassin,

> la création d'un petit bassin d'apprentissage et/ou d'une pataugeoire adapté aux jeunes enfants,

> la rénovation et extension de l'accueil, des vestiaires et sanitaires,

> l'adaptation et mise aux normes des différentes installations techniques (eau chaude sanitaire, traitement de l'air, traitement de l'eau,…).

À terme, la piscine rénovée sera ouverte toute l'année.

La première étape de ce projet s'est concrétisée au cours du deuxième semestre 2018 par la publication du marché d'appel d'offres « maîtrise d'œuvre ».

Le candidat retenu sera sélectionné d'ici la fin de l'année. La mission commencera début 2019 et à partir du dernier trimestre, les premiers travaux pourront démarrer. La mise en service de la piscine est prévue courant 2020.

CONTACT

> Rue des Ganneries, 85190 Aizenay
> 02 51 94 62 17
> piscine-aizenay@vieetboulogne.fr
> www.vie-et-boulogne.fr > Rubrique Vivre et s'installer > Piscines

ÉDUCATION ROUTIÈRE

DES COURS POUR PETITS ET GRANDS

La communauté de communes Vie et Boulogne mène une politique de prévention routière volontariste à destination des petits et grands avec le soutien de nombreux partenaires.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Sur l'année scolaire 2018/2019, **plus de 4 000 élèves vont bénéficier d'une formation d'éducation routière sur le territoire Vie et Boulogne.** 3 500 enfants scolarisés du CP au CM2 et 700 collégiens en classe de 4e suivront les cours théoriques et pratiques dispensés par un animateur de la communauté de communes. Cette démarche a pour but de sensibiliser les écoliers et les collégiens à la sécurité routière et au bon comportement à adopter vis-à-vis de tous les usagers. Année après année, ils s'initient comme piéton, passager de véhicule, cycliste, puis cyclomotoriste.

Cours d'éducation routière à destination des collégiens, 2018.

INTERVENTIONS AUPRÈS DES SÉNIORS

En 2018, 84 personnes ont participé aux stages de sensibilisation à la conduite leur permettant d'actualiser leurs connaissances sur la réglementation routière, de prolonger leur autonomie au volant et de recevoir des informations sur les addictions. En complément, ils ont bénéficié d'une séance de simulateur de conduite en partenariat avec la Maison de la Sécurité Routière Itinérante (camion équipé mis à disposition par la Préfecture de la Vendée), ainsi qu'un temps de conduite sur véhicule école pour une mise en situation réelle.

En 2019, l'opération est renouvelée avec la mise en place de 3 nouvelles sessions à Saint-Étienne-du-Bois, Bellevigny et Aizenay.

Session à Saint-Étienne-du-Bois
> Cours théoriques : mardi 19 et le jeudi 21 février de 14 h à 17 h 30
> Cours pratique : mercredi 6 mars de 8 h 30 à 12 h 30 ou de 14 h à 18 h (au Poiré-sur-Vie)

Session à Bellevigny
> Cours théoriques : lundi 25 et mardi 26 février de 9 h à 12 h 30
> Cours pratique : mardi 5 mars de 8 h 30 à 12 h 30 ou de 14 h à 18 h (au Poiré-sur-Vie)

Session à Aizenay
> Cours théoriques : mardi 19 et mercredi 20 février de 9 h à 12 h 30
> Cours pratique : lundi 4 mars de 8 h 30 à 12 h 30 ou de 14 h à 18 h (au Poiré-sur-Vie)

Inscriptions
> 02 51 31 60 09
> accueil@vieetboulogne.fr

Remise des diplômes attestant du suivi de la formation, le vendredi 6 avril 2018 au Poiré-sur-Vie.

La communauté de communes peut accompagner, sur demande, d'autres projets comme la participation au Challenge Départemental de la Prévention Routière, des sorties vélos avec des accueils de loisirs, des interventions auprès de personnes en insertion professionnelle…

Toutes ces actions d'éducation routière sont réalisées avec la participation et le soutien de la Préfecture, l'association Prévention Routière, des communes et du syndicat mixte d'éducation routière des cantons de Palluau et La Mothe-Achard.

TRANSPORT À LA DEMANDE

UN SERVICE ÉLARGI DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE

Depuis le 1er septembre 2018, la communauté de communes Vie et Boulogne propose un service de transport à la demande sur les 15 communes du territoire.

Réservé aux jeunes de 16 à 25 ans, aux séniors de plus de 60 ans, aux personnes à mobilité réduite et aux bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active), **ce service fonctionne du mardi au vendredi et dessert 4 circuits selon des horaires et des destinations fixes.**
Pour en bénéficier, remplissez un dossier d'inscription annuel et joignez-y un justificatif pour obtenir des tickets de transport. Ensuite, sur simple appel téléphonique, vous convenez d'un horaire avec le taxi, qui passera vous prendre à votre domicile et vous conduira à des destinations fixes (commerces, services publics, rabattement vers des lignes de car ou gares). À l'issue du trajet, vous remettez au transporteur un ticket et payez 3 €.

Où se procurer le dossier d'inscription annuel ?

> En version papier à la Maison de Services Au Public (26, rue Georges-Clemenceau à Palluau) ou à la communauté de communes Vie et Boulogne (24, rue des Landes au Poiré-sur-Vie).
> Par internet, sur le site www.vie-et-boulogne.fr > Rubrique Vivre et s'installer > Transport à la demande.
> Par mail à msap@vieetboulogne.fr

Où consulter les circuits ?

4 circuits ont été identifiés sur le territoire Vie et Boulogne en fonction des lieux d'habitation.

> Le secteur bleu concerne les habitants d'Apremont, Maché, Aizenay et La Chapelle-Palluau.
> Le secteur orange concerne les habitants de Falleron, Grand'Landes, Saint-Paul-Mont-Penit et Palluau.
> Le secteur vert concerne les habitants de Saint-Étienne-du-Bois, Beaufou, La Genétouze et du Poiré-sur-Vie.
> Le secteur rose concerne les habitants de Bellevigny, Les Lucs-sur-Boulogne et Saint-Denis-la-Chevasse.

Pour connaître votre circuit, consultez la brochure " Transport à la demande " en ligne sur le site www.vie-et-boulogne.fr ou à disposition dans votre mairie, à la communauté de communes et à la Maison de Services Au Public.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

NOUVEAU : PERMANENCE DU DÉFENSEUR DES DROITS

Si vous rencontrez des difficultés dans vos relations avec une administration (État, collectivité territoriale, impôts, hôpital, Pôle Emploi, CAF,…), si vous êtes victime d'une discrimination, si vous estimez que les droits d'un enfant ne sont pas respectés, le défenseur des droits, instance indépendante, peut vous informer de vos droits et vous accompagner dans vos démarches.

M. Patrick FELIX, bénévole délégué et formé par la Préfecture, vous accueille gratuitement sur rendez-vous le 4e mercredi matin de chaque mois à partir de janvier 2019, à la Maison de Services Au Public (26, rue Georges-Clemenceau à Palluau).

www.defenseurdesdroits.fr

Prendre rendez-vous :
> 02 51 98 51 21
> msap@vieetboulogne.fr

RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

« PÉDAGOGIE MONTESSORI », UN PREMIER FORUM RÉUSSI

Le mardi 6 novembre dernier au Poiré-sur-Vie, le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) de la communauté de communes organisait son premier forum professionnel, couronné de succès ! Une centaine de professionnel(le)s de la petite enfance a répondu présent et a montré un réel enthousiasme pour la thématique abordée : la pédagogie Montessori.

Qu'est-ce que la pédagogie Montessori ?

Fondée en 1907 par Maria Montessori, 1re femme médecin italienne, la « pédagogie Montessori » est, au-delà d'une technique et d'un matériel spécifique, **le prolongement d'une philosophie de l'éducation considérant l'enfant comme l'acteur de sa propre construction.** L'éducation Montessori a alors pour objet de mettre en place un environnement approprié permettant le développement et l'expression du potentiel de chaque enfant. La découverte, l'éducation sensorielle, la liberté de l'enfant feront partie des principes de base de la pédagogie.

À noter

L'exposition « Pédagogie Montessori » sera prochainement visible, en itinérance, dans les médiathèques du territoire.

CONTACT

> 02 51 31 93 18
> ram@vieetboulogne.fr

Exposition à 19 heures

Le forum s'est ouvert autour d'une

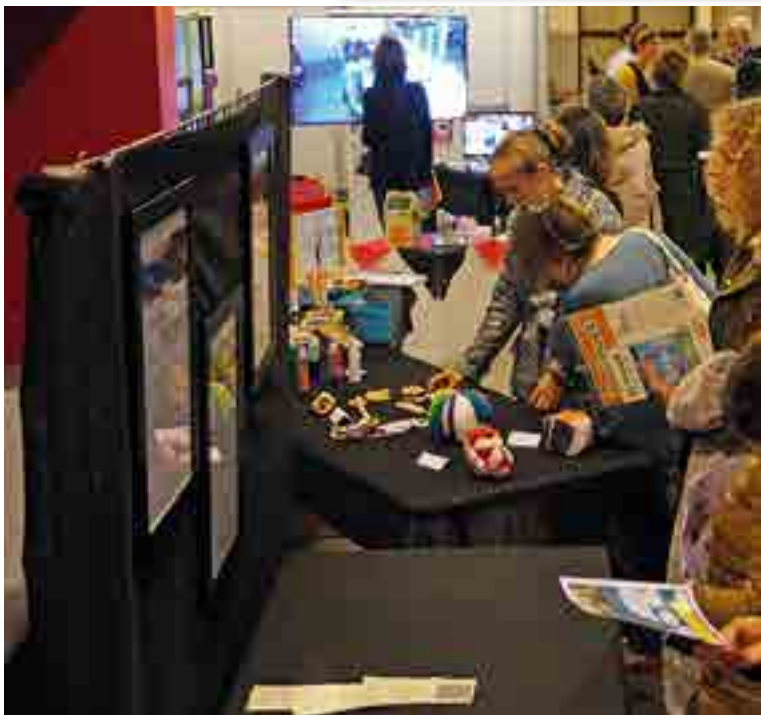

Introduction

M. Jean-Yves Auneau, président de la commission action sociale et prévention de la communauté de communes, les élus du territoire et les animatrices du RAM ont chaleureusement accueilli le public. Puis Camille de Ravinel, intervenante Montessori, a pris la parole pour introduire les bases de cette pédagogie.

Partenaires

Cette exposition a été l'occasion d'échanger avec les différents exposants présents : le centre de documentation Canopé, le réseau intercommunal des médiathèques « Réseau Communauthèque », les organismes de formation, des assistant(e)s maternel(le)s et enseignants engagés dans la pratique de cette pédagogie.

exposition…

Ateliers et film

Le forum s'est clôturé par la projection du documentaire « Le maître est l'enfant » d'Alexandre Mourot et par des ateliers pratiques animés par des intervenantes afin de mieux appréhender la mise en œuvre de la pédagogie Montessori.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

LES CONTRÔLES SE POURSUIVENT À BELLEVIGNY ET AIZENAY

En 2018, les habitants du Poiré-sur-Vie, La Genétouze et Saint-Denis-la-Chevasse ont reçu la visite d'un professionnel afin de contrôler le bon fonctionnement de leur installation d'assainissement non collectif. Cette période de contrôles, organisée par le service SPANC, se poursuit à Bellevigny et au printemps 2019 à Aizenay.

LE CONTRÔLE PÉRIODIQUE

Gérés par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la communauté de communes, **les contrôles périodiques permettent de vérifier l'état et le bon entretien des installations d'assainissement non collectif** (bacs à graisse, filtres ou fosses). Ils permettent de sensibiliser l'usager à la nécessité d'un entretien régulier et de l'informer sur le fonctionnement de ces installations. Une installation conforme et bien entretenue contribue à la préservation de l'environnement.

Avant le passage de la société chargée du contrôle par la communauté de communes, un avis de passage est envoyé au domicile, au minimum, 10 jours avant la date du contrôle.
En cas d'indisponibilité, le propriétaire peut se faire représenter (un « bon pour pouvoir » est fourni avec l'avis) ou décaler le rendez-vous auprès de la société SUEZ (02 40 38 66 70).

En amont du contrôle, il est demandé au propriétaire de rendre accessible les regards et de se munir des justificatifs d'entretien (factures, photos…).

LE RAPPORT DE CONFORMITÉ

À l'issue du contrôle, un rapport est adressé au propriétaire dont les conclusions possibles sont :

> **Conforme** ou installation ne présentant pas de défaut.

> **Non conforme ou non conforme avec un risque environnemental ou sanitaire, dans ce cas une réhabilitation est nécessaire.**

LA RÉHABILITATION

Pour mettre en conformité son installation, il faut :

> Fournir au SPANC un dossier d'étude de filière, effectué par un bureau d'études, pour le contrôle de conception.

> Faire contrôler les travaux, AVANT REMBLAIEMENT, par le SPANC.

À partir du 1er janvier 2019, toute étude de filière déposée sera facturée par le SPANC, dans le cadre du contrôle de conception.

L'éco-prêt à taux zéro est un dispositif d'aide au financement des travaux d'assainissement non collectif. Sont éligibles les habitations construites avant le 1er janvier 1990 et les installations d'assainissement ne nécessitant pas d'électricité pour fonctionner.

AYEZ LE RÉFLEXE DE FAIRE VIDANGER VOTRE FOSSE SEPTIQUE

Pour prolonger la durée de vie de votre installation d'assainissement non collectif pensez à l'entretenir régulièrement.

Afin d'éviter tout engorgement des tuyaux et des drains, la vidange de votre fosse est indispensable. **Celle-ci doit être effectuée quand le volume des boues atteint 50 % de la fosse ou environ tous les 4 ans.**

La fosse toutes eaux est un prétraitement où s'accumulent les matières solides (boues). Un volume trop important de matières dans la fosse peut :

> nuire au bon fonctionnement de l'installation,

> conduire à l'engorgement de vos canalisations,

> engendrer une détérioration de votre dispositif de traitement,

> développer une corrosion prématurée de la fosse.

Il est important de nettoyer et vidanger votre fosse pour :

> l'assainir,

> lui permettre une bonne évacuation des eaux usées.

Pour toutes demandes de renseignements, de contrôles ou de vidanges, vous pouvez contacter le service SPANC de la communauté de communes Vie et Boulogne.

CONTACT

SPANC
> 02 51 31 13 01
> spanc@vieetboulogne.fr
> www.vie-et-boulogne.fr

Astuce :
Découvrez une vidéo explicative sur www.vie-et-boulogne.fr > Rubrique environnement > Création et réhabilitation

DOSSIER

GESTION DES DÉCHETS

LA COLLECTE ÉVOLUE

Suite à la fusion des communautés de communes Vie et Boulogne et du Pays de Palluau, plusieurs modèles de collectes et de tarification coexistent. À partir du 1er janvier 2019, la collecte des déchets va évoluer et s'harmoniser sur l'ensemble du territoire en trois temps.

HARMONISER LES PRATIQUES

Depuis 2017, année de la fusion des communautés de communes, les élus ont œuvré pour harmoniser et faire évoluer le service de collecte sur l'ensemble du territoire. Sur la période 2019 / 2020, la collecte va évoluer en trois phases :

- **Phase 1 :** au 1er janvier 2019, généralisation de la collecte des sacs jaunes à la quinzaine.
- **Phase 2 :** au 3 juin 2019, généralisation de la collecte des déchets ménagers à la quinzaine.
- **Phase 3 :** au 1er janvier 2020, mise en place de la redevance incitative pour la collecte des déchets ménagers.

Les objectifs de ces évolutions sont de favoriser le tri, réduire la production de déchets et maîtriser les coûts.

DES SACS JAUNES POUR TOUS !

Actuellement, deux systèmes de collecte des emballages coexistent : la collecte des sacs jaunes en porte à porte ou en point d'apport volontaire.

Au 1er janvier 2019, la collecte des sacs jaunes pour les emballages sera généralisée sur l'ensemble du territoire.

Ce système de collecte sera nouveau pour 7 communes du territoire : Aizenay, Beaufou, Bellevigny, La Genétouze, Le Poiré-sur-Vie, Les Lucs-sur-Boulogne et Saint-Denis-la-Chevasse.
Pour les 8 autres communes, il n'y a pas de changement : Apremont, Falleron, Grand'Landes, La Chapelle-Palluau, Maché, Palluau, Saint-Étienne-du-Bois et Saint-Paul-Mont-Penit.

COMMENT FONCTIONNE LA COLLECTE DES SACS JAUNES ?

La collecte s'effectuera tous les 15 jours (« à la quinzaine ») en porte à porte. Le camion collectera les sacs jaunes devant votre domicile ou en point de regroupement. Un calendrier de collecte vous sera envoyé prochainement et précisera le jour de collecte des sacs jaunes sur votre commune.

Les communes d'Aizenay, Bellevigny et du Poiré-sur-Vie sont partagées en deux secteurs. Une carte au dos du calendrier vous permettra de connaître votre jour de collecte en fonction de votre lieu d'habitation (zonage).

Pour le bon déroulement de la collecte, les usagers sont priés de sortir les sacs jaunes, la veille au soir du ramassage. Ils doivent être présentés de manière visible sur le domaine public, sans empiéter sur la voirie publique et sans gêner la circulation. Tous les emballages devront être contenus dans le sac, celui-ci étant impérativement fermé.

Plus d'informations : www.vie-et-boulogne.fr > Rubrique Préserver l'environnement

Quel est mon jour de collecte de sacs jaunes ?

Collecte en semaine impaire (1, 3, 5,...) :

> Lundi : Beaufou, Saint-Denis-la-Chevasse et Maché
> Mardi : Palluau
> Mercredi : Aizenay (zone 1) et Grand'Landes
> Jeudi : Le Poiré-sur-Vie (zone 1) et Falleron

Collecte en semaine paire (2, 4, 6,...) :

> Lundi : La Chapelle-Palluau
> Mardi : Saint-Paul-Mont-Penit et Les Lucs-sur-Boulogne
> Mercredi : La Genétouze, Saint-Étienne-du-Bois et Aizenay (zone 2)
> Jeudi : Le Poiré-sur-Vie (zone 2), Bellevigny (zone 2) et Apremont
> Vendredi : Bellevigny (zone 1)

Où puis-je récupérer les sacs jaunes ?

Les sacs jaunes sont à récupérer :

> à la mairie de votre commune d'habitation,
> à la communauté de communes Vie et Boulogne : ZA de la Gendronnière, 24 rue des Landes, 85170 Le Poiré-sur-Vie,
> ou à la Maison de Services Au Public : 26, rue Georges-Clemenceau, 85670 Palluau.

Quels emballages mettre dans les sacs jaunes ?

En Vendée, tous les emballages se trient : bouteilles, flacons, pots, barquettes, films, sachets en plastique, boîtes de conserve, canettes, bombes aérosols, barquettes et capsules de café, briques alimentaires, boîtes et petits emballages en carton. **Tous ces emballages doivent être bien vidés et non imbriqués** (sans être lavés et emboîtés).

Trivaoù : pour savoir où déposer vos déchets, utilisez l'application Trivaoù, développée par Trivalis. Disponible gratuitement sur Google Play et Apple Store.

Le service environnement de la communauté de communes Vie et Boulogne se tient à votre disposition pour plus d'information :
> **02 51 31 67 33**
> **environnement@vieetboulogne.fr**

LES PROCHAINES ÉVOLUTIONS

Le 3 juin 2019, le rythme de la collecte des déchets ménagers va évoluer. Elle s'effectuera tous les 15 jours (« à la quinzaine ») pour les bourgs et les villages.

Au 1er janvier 2020, la communauté de communes Vie et Boulogne mettra en place la redevance incitative, une tarification responsabilisante et équitable. Pour ce faire, des puces électroniques seront installées sur les bacs à ordures ménagères courant du premier semestre 2019.
Plus d'informations vous seront communiquées courant de l'année 2019.

PARTENARIAT EN MATIÈRE CULTURELLE

LE FESTIVAL ACOUSTIC VA FÊTER SES 10 ANS !

Du 22 au 24 mars 2019 au Poiré-sur-Vie se tiendra la 10e édition du festival Acoustic, né de la passion de quelques amoureux de la musique de scène rassemblés autour de Jérôme Aubret, le président de l'association.

Ce rendez-vous s'est petit à petit installé dans le paysage festivalier vendéen et est désormais reconnu et attendu chaque année grâce à l'engagement et à la fidélité de nombreux bénévoles. Dès le début de l'aventure, les programmations ont été marquées par des artistes renommés (William Sheller, Stephan Eicher, Thomas Dutronc, Louise Attaque, LEJ, Yaël Naïm, Asaf Avidan…), mais aussi par des talents émergents : Florent Marchet, Fredrika Stahl, Cats on trees, Broken Back, Pomme, Cascadeur...

© Charlotte Gamus

PROGRAMATION 2019

Pour cet anniversaire, le festival restera fidèle à cette identité. **Vendredi 22 mars, une « soirée des 10 ans » inaugurera le weekend :** Manu Katché, Tété, Keziah Jones et Hugh Coltman, déjà accueillis par le passé, seront rejoints par un guest exceptionnel pour un concert frénétique improvisé. En première partie se produiront la jeune guitariste Illona Bolou, puis Hugo Barriol, élu meilleur chanteur du métro parisien il y deux ans.

Le samedi, LA tête d'affiche de cette 10e édition (le nom sera dévoilé courant décembre), embrasera l'Idonnière.
Le dimanche, Naya puis Clara Luciani, deux chanteuses en pleine ascension, précéderont Charlie Winston qui avait conquis le public lors de sa venue en 2015. Ce concert clôturera donc une édition très festive !

MASTERCLASS

La communauté de communes est partenaire de l'événement. **En contrepartie du soutien financier qu'elle accorde, l'association Acoustic organise une rencontre privilégiée avec un artiste au sein du Réseau Communauthèque.** C'est ainsi qu'environ 70 musiciens en herbe et autres passionnés ont pu participer à la masterclass exceptionnelle de Keziah Jones au Poiré-sur-Vie l'année dernière. La prochaine se tiendra dans la nouvelle médiathèque des Lucs-sur-Boulogne. Accès gratuit sur inscription dans les semaines précédentes (https://www.facebook.com/festivalacoustic85/).

Points de vente locaux :
> Office de Tourisme Vie et Boulogne : 02 51 31 89 15 (chèques ANCV acceptés)
> Bureau de Tabac Press Loto au Poiré-sur-Vie
> Site internet du festival : www.acoustic-festival.fr
> Points de vente sur les réseaux :
Réseaux France Billet/FNAC, Ticketnet et Digitick (voir https://www.acoustic-festival.fr/)

www.acoustic-festival.fr

RETOUR EN IMAGES

LE RÉSEAU COMMUNAUTHÈQUE A FÊTÉ SES 10 ANS !

Le 30 septembre dernier à Aizenay, la salle des Quatre Rondes a accueilli environ 800 visiteurs venus fêter les 10 ans du réseau de lecture publique sur Vie et Boulogne. Retour en images sur cette journée bien remplie !

Cérémonie officielle

À 11 heures, M. Valentin Josse, vice-président du Conseil départemental en charge de la lecture publique, M. Franck Roy, maire d'Aizenay et M. Guy Plissonneau, président de la communauté de communes, ont ouvert la journée en présence des élus, des bénévoles et des agents des médiathèques.

Bourse aux livres

3 300 documents ont trouvé preneurs.

Lectures

Les passionnés ont profité d'ateliers de lecture.

Rencontre

40 personnes ont participé à la rencontre-dédicaces avec Laurence Peyrin, marraine de l'événement et auteure.

Mariluce

Enfin à 17 h 30, le groupe Mariluce a malicieusement envoûté le public...

Animations

Les enfants ont participé aux stands de créations papier avec Nadja Montreuil et à l'atelier numérique.

RÉSEAU COMMUNAUTHÈQUE

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES ABONNÉS

Les 10 ans du Réseau Communauthèque ont aussi été l'occasion de révéler les résultats de l'enquête de satisfaction menée entre le 15 mai et le 30 juin 2018 auprès des usagers. 693 questionnaires ont été complétés, soit 10 % des abonnés individuels (15 % des foyers inscrits) : plus de la moitié est âgée de 26 à 45 ans et près de 9 répondants sur 10 sont des femmes.

UNE FRÉQUENTATION DE PROXIMITÉ, RÉGULIÈRE ET FAMILIALE, AXÉE SUR L'EMPRUNT DE DOCUMENTS

> La quasi-totalité des répondants fréquentent la médiathèque de leur commune.
> 1/3 visitent plusieurs sites.
> 80 % se rendent dans une médiathèque au moins une fois par mois.
> 2/3 des usagers viennent en famille.
> 98 % empruntent des documents.
> 1/4 lisent sur place.

9 répondants sur 10 sont satisfaits de la durée et du nombre de prêts par carte, du confort des lieux, de l'accueil et des horaires. Toutefois, 1/3 seraient favorables à une ouverture plus tard (19 h-20 h) et 1/5 à plus d'ouverture pendant les vacances.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE AUX COLLECTIONS

> 9/10 sont satisfaits de l'offre documentaire.
> Les 2/3 des répondants utilisent le système de réservation des documents.
> Pour les 3/4, la priorité est de développer le fonds de livres.

Les améliorations prioritaires attendues :

1- l'offre documentaire
2- les horaires
3- l'offre numérique

UNE ATTENTE MITIGÉE SUR LE PROGRAMME DES ANIMATIONS

> **La moitié des répondants a assisté à une animation et 90 % d'entre eux en ont été satisfaits.**
> L'autre moitié n'y a pas assisté pour les raisons suivantes :
  • 1/3 ne sont pas intéressés,
  • pour 1/3, les horaires ne conviennent pas,
  • 1/5 ne sont pas informés.
> Les animations jeunesse arrivent en tête des activités les plus fréquentées.

UNE LISIBILITÉ INSUFFISANTE EN MATIÈRE DE COMMUNICATION ET DE NUMÉRIQUE

> **Les communications papier et orale sont les principaux moyens d'obtention des informations. La communication numérique est moins lue.**
> Le site internet sert pour 1/3 à la réservation de documents ; une meilleure performance et une plus grande facilité d'utilisation sont attendues.
> 9/10 n'ont jamais utilisé le wifi public gratuit dans les médiathèques ; la moitié des répondants n'était pas informée ; parmi les personnes informées, 8/9 n'ont jamais utilisé ce service.
> Sur la page Facebook, les actualités et coups de cœur sont les informations jugées les plus intéressantes.

PATRIMOINE

UNE NOUVELLE PUBLICATION DANS LA COLLECTION « *MÉMOIRES DE POILUS* »

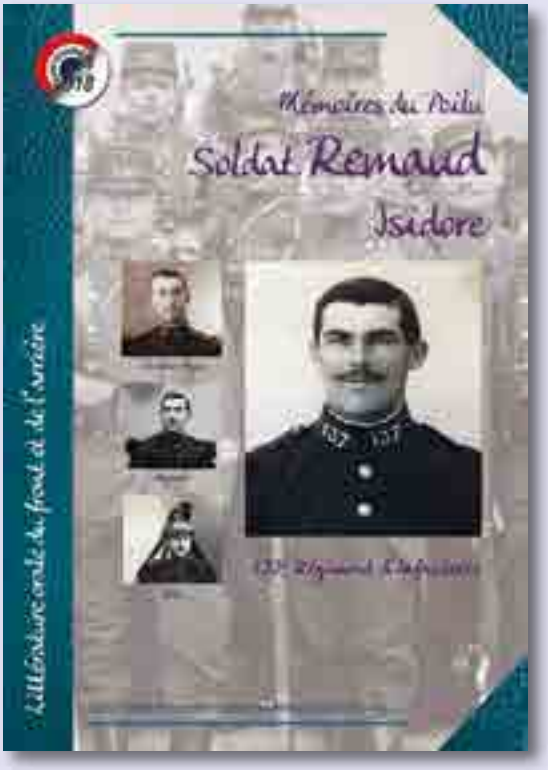

Créée par l'association Vendée Patrimoine, la collection « *Mémoires de poilus* », labellisée par la Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, compte quatorze volumes. Quatre concernent des soldats du territoire Vie et Boulogne : après Le Poiré-sur-Vie, Saint-Denis-la-Chevasse et Beaufou, la commune des Lucs-sur-Boulogne est mise à l'honneur.
Un cinquième volume, sur un poilu issu de Saint-Étienne-du-Bois, sortira en 2019.

La nouvelle publication contient la correspondance d'Isidore Remaud et de ses frères avec leur cousine, religieuse chez les Ursulines de Jésus. On y suit le parcours de ces jeunes orphelins natifs de Chauché, mobilisés en 1914. Seul survivant, Isidore s'installe aux Lucs-sur-Boulogne, à la Cormuère, en 1939.
Sœur Henriette lui confiera les lettres qu'elle avait conservées, avec ce message émouvant : « **Il faut les garder précieusement, encore salies de la boue des tranchées, ce sera un souvenir de famille pour votre petit garçon. Plus tard, quand il sera grand, il verra combien son père et ses oncles ont souffert pendant cette terrible guerre.** »

Ces travaux sont réalisés par l'association « Mémoire du Canton du Poiré-sur-Vie » en partenariat avec la communauté de communes qui apporte son soutien financier ; l'association met à disposition des exemplaires au sein du Réseau Communauthèque.

TARIFS 2019

GRATUITÉ POUR LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Lors de sa réunion du 15 octobre 2018, le conseil communautaire a souhaité faciliter, pour les assistant(e)s maternel(le)s, les possibilités d'emprunt à finalité professionnelle en élargissant l'accès gratuit.

Les assistant(e)s maternel(le)s peuvent désormais bénéficier de la remise, à titre gracieux, d'une carte permettant l'emprunt de documents jeunesse (5 livres et périodiques, 2 CD audio, 2 DVD et 1 partition à la fois pour une période de 3 semaines), sur présentation de la carte professionnelle délivrée par le Département. Cette possibilité ne concernait jusqu'à présent que les associations d'assistant(e)s maternel(le)s.

mediatheques.vieetboulogne.fr

SAISON 2018

LES TOURISTES ÉTAIENT AU RENDEZ-VOUS

D'avril à septembre 2018, plus de 3 600 personnes ont été conseillées au sein des 3 bureaux d'information touristique localisés à Apremont, Aizenay, et Le Poiré-sur-Vie, et via le bus touristique.

UN ACCUEIL DE PROXIMITÉ ET PERSONNALISÉ

Au sein des bureaux d'accueil, les agents de l'Office de Tourisme délivrent un conseil personnalisé et orientent les vacanciers pour :

> **se balader sur le territoire** avec la carte touristique Vie et Boulogne, qui répertorie les sentiers de randonnée et les pistes cyclables,

> **visiter les lieux incontournables** du territoire comme le château Renaissance d'Apremont, l'Historial de la Vendée aux Lucs-sur-Boulogne, et de la Vendée plus généralement, avec le Puy-du-Fou, la traversée de l'Île d'Yeu (service de billetterie),

> **obtenir les coordonnées des hébergeurs locaux, producteurs, artisans d'art…**

En complément de ses trois points d'accueil, l'Office de Tourisme sillonne le territoire avec son bus touristique pour aller à la rencontre des visiteurs.

CET ÉTÉ...

Plus de **16 500** visiteurs ont découvert l'histoire et le patrimoine architectural du château Renaissance d'Apremont. Les animations médiévales proposées tout au long de la saison ont ravi petits et grands.

Plus de **2 800** personnes sont montées au sommet du château d'eau d'Apremont afin de découvrir le circuit de l'eau potable et profiter d'une vue époustouflante. Cette année, l'Office a proposé deux nouvelles animations : le cinéma de plein-air (projections de courts-métrages) et la Nuit des Étoiles (ateliers et observation des constellations) : une façon insolite de découvrir le site !

+ 17 %
de visiteurs au château d'eau par rapport à 2017

Les sorties de l'été organisées par l'Office, à l'aide des partenaires (bénévoles, associations, entreprises…) ont compté près de **1 900** participants. Au total, **26** animations étaient programmées : les « Sorties insolites » chaque lundi matin, les visites guidées d'Apremont « Petite Cité de Caractère » tous les mardis, les « Balades entre 2 rives » le mercredi soir, les visites du jeudi matin « À la mode de chez nous »…

Les « **Sorties insolites** », nouveauté de l'été, ont permis à **60** personnes de découvrir le territoire autrement et étaient animées par des habitants bénévoles, appelés ambassadeurs ou greeters (en anglais).

CET AUTOMNE...

Pour la première fois, le château Renaissance a ouvert ses portes pendant les vacances scolaires de la Toussaint. Durant 6 jours, la fête d'Halloween s'est installée au château pour faire frissonner près de **1 260** visiteurs : décors inquiétants, ambiances mystérieuses, visites semi-nocturnes, conférence sur le surnaturel,… Une deuxième édition sera programmée en 2019.

En chiffres

23 000 € > C'est le montant annuel de la taxe de séjour collectée auprès des touristes hébergés sur le territoire.

70 000 € > Ce sont les recettes obtenues suite à la saison aux deux châteaux d'Apremont.

53 600 000 € > C'est le montant global des retombées économiques du tourisme par an sur Vie et Boulogne, notamment dans les grandes surfaces (source Vendée Expansion).

10 % > C'est le pourcentage d'emplois touristiques sur la totalité des emplois sur le territoire.

RETOUR EN IMAGES

L'art de vivre à la Renaissance
avec Dame Françoise de Longwy

Exposition d'artisanat d'art
au château Renaissance d'Apremont

Balade entre 2 rives
à Bellevigny,
le mercredi 18 juillet 2018

Halloween
au château Renaissance d'Apremont du jeudi 25 au mercredi 31 octobre 2018

Sortie insolite
Balade à vélo avec les ambassadeurs Yvon et Gérard à Bellevigny,
le lundi 20 août 2018

Les aventures médiévales
de la compagnie Fabigan au château Renaissance d'Apremont

Visite d'une ferme biologique
dans le cadre des sorties « À la mode de chez nous » à St-Étienne-du-Bois,
le jeudi 19 juillet 2018

Cinéma de plein-air au pied du château d'eau d'Apremont,
le lundi 13 août 2018

Visite guidée de **la Petite Cité de Caractère** à Apremont

« L'Office de Tourisme remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles des comités des fêtes, associations culturelles et de loisirs, partenaires touristiques et entreprises pour leur dynamisme et leur implication. L'équipe se tient à l'écoute de vos propositions pour enrichir davantage nos animations en 2019 ! »

Jacky ROTUREAU, président de l'Office de Tourisme Intercommunal

CONTACT

Office de Tourisme Intercommunal Vie et Boulogne

@otvietboulogne

ot@vieetboulogne.fr / 02 51 31 89 15

Retrouvez les animations de novembre 2018 à mai 2019 dans l'agenda d'hiver

STRATÉGIE

5 THÉMATIQUES À VALORISER SUR LE TERRITOIRE

Le cabinet « 360° Tourisme et Développement » accompagne la commission tourisme et le conseil d'exploitation dans l'élaboration de la stratégie, en concertation avec les acteurs du tourisme. L'étude a mis en avant 5 thématiques à promouvoir.

LE TOURISME DE NATURE ET D'ITINÉRANCE

Il s'agit des **activités « vertes » de pleine nature** comme par exemple les randonnées ou les balades à vélo (les sentiers de la forêt d'Aizenay, du Ruth au Poiré-sur-Vie, des Chapelles aux Lucs-sur-Boulogne…). Près de 700 km de sentiers sont accessibles aux randonneurs pédestres ou cyclistes et 8 parcours permanents d'orientation sont en accès libre.

LE TOURISME BLEU AUTOUR DE L'EAU

Le tourisme bleu a pour objectif de **promouvoir l'activité nautique** présente sur le territoire : la baignade (piscines de plein-air à Maché et Aizenay et la plage surveillée à Apremont), le canoé-kayak sur le cours de La Vie, la pêche sur le lac de Maché et sur les plans d'eau communaux.

LE TOURISME DE PATRIMOINE ET DE MÉMOIRE VENDÉENNE

Le territoire est **riche de son histoire et de son patrimoine**. Plusieurs sites peuvent être davantage valorisés avec l'installation de panneaux pédagogiques et la création d'un sentier thématique (le quartier Charette à Bellevigny, la Chapelle de la Tulévrière à Saint-Étienne-du-Bois,...). Il en serait de même pour les châteaux d'Apremont et Palluau, ainsi que les vieilles demeures, témoignage des Marches de Bretagne.

Tourisme

LE TOURISME ÉVÉNEMENTIEL, CULTUREL ET FESTIF

Le territoire dispose d'une **offre culturelle variée, d'associations dynamiques** et de **festivals** connaissant un certain succès (Acoustic au Poiré-sur-Vie, L'Air d'en Rire à Saint-Denis-la-Chevasse, la Fête de la Vache à Falleron, la Fête de la Brouette à Bellevigny, le festival Country à Grand'Landes,…).

Marchés des Arts et du Goût à Aizenay

LE TOURISME EXPÉRIENTIEL ET DE RENCONTRES

Ce type de tourisme **favorise les savoir-faire locaux et leur transmission** auprès des visiteurs, par le biais de stages d'immersion, d'expositions ou de marchés d'artisanat d'art. Près de 25 producteurs locaux et 14 artisans pourraient ouvrir les coulisses de leur activité aux touristes, comme le font déjà, par exemple, les meuniers du Moulin à Élise au Poiré-sur-Vie.

En complément, l'Office de Tourisme développera son organisation et ses missions auprès de ses partenaires pour promouvoir deux axes transversaux :

> **Innover en incitant les hébergeurs et les restaurateurs à se démarquer.**

> **Faciliter l'accès des touristes à l'information.**

Le conseil communautaire va sélectionner et prioriser près d'une trentaine d'actions concrètes et définir le budget à y consacrer pour la période 2019-2026.

Clip touristique

Tous ambassadeurs du territoire ! Début 2019, retrouvez la destination « Vie et Boulogne » en vidéo : visites incontournables, assiettes du terroir, activités nautiques, sentiers à découvrir, hébergements… Pensez à la partager !

Habitat et aménagement

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

DISPOSITIF RENOUVELÉ

Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), animées par SOLIHA et HATEIS, s'achèvent fin décembre 2018 sur le territoire. **Depuis leur démarrage en 2013, près de 530 logements de particuliers ont été subventionnés** par l'ANAH, le Département et la communauté de communes Vie et Boulogne, afin de réaliser des travaux de rénovation énergétique ou d'accessibilité. La communauté de communes a contribué à ces financements à hauteur de **370 000 €.**

Ce dispositif, particulièrement apprécié auprès des séniors pour leur maintien à domicile, a généré près de 8,4 millions € de coûts de travaux, dont 2/3 réalisés par des artisans locaux. **L'OPAH sera renouvelée sur la période 2019-2024.**

Plus d'information sur les nouvelles conditions d'éligibilité à partir d'avril 2019.

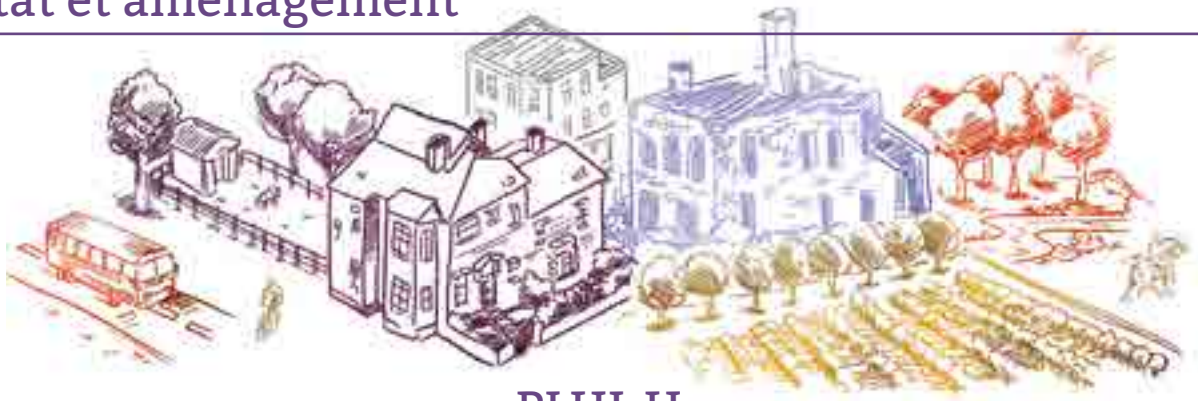

PLUI-H

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : SECONDE ÉTAPE STRATÉGIQUE DU PLUI-H

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est le document stratégique qui définit à l'horizon 2030 les grands objectifs du territoire en matière d'urbanisme, de développement économique et social, et d'environnement.

Le PADD, élaboré entre les différents acteurs du territoire (élus, personnes publiques associées, forces vives...), **est le résultat d'une vision partagée du territoire** sur plusieurs thématiques : urbanisme, développement économique et social, environnement. Afin de présenter les grandes orientations qui ont été retenues, 3 réunions publiques se sont déroulées à Aizenay, Saint-Étienne-du-Bois et Bellevigny, en présence de près de 240 personnes.

Réunion publique à Aizenay, le jeudi 6 septembre 2018

Le PADD est une pièce maîtresse du PLUi-H et s'articule autour de 3 axes :

> AXE 1 : conforter l'équilibre du territoire entre ruralités vivantes et pôles urbains moteurs,
> AXE 2 : une diversification de la production de logements,
> AXE 3 : une dynamique économique qui s'appuie sur les fondamentaux de l'économie Vie et Boulogne.

Consulter le contenu du PADD :
www.vie-et-boulogne.fr > Rubrique Vivre et S'installer > Aménagement du territoire > PLUi-H
Exposition itinérante dans les mairies

Après avoir fait l'objet d'un débat en conseil communautaire le 23 juillet dernier, le PADD est actuellement présenté au sein des conseils municipaux des 15 communes du territoire afin d'en examiner le contenu. Désormais, les élus municipaux et communautaires travaillent à la rédaction des règlements écrits et graphiques (détermination des zonages Habitat, Naturel, Agricole et Économique) à l'échelle de chaque commune.

L'objectif est de finaliser le PLUi-H avant l'été 2019. S'en suivront l'examen du projet par les services de l'État et une enquête publique à destination des habitants du territoire. L'approbation finale est prévue en mars 2020.

Plusieurs outils d'information et d'expression sont à votre disposition :

> **Un espace dédié sur le site internet de la communauté de communes** alimenté tout au long de la procédure pour accéder à tout moment à l'ensemble des informations en lien avec le projet : www.vie-et-boulogne.fr > Rubrique Aménagement du territoire.

> **Une exposition évolutive et itinérante** dans chaque mairie du territoire pour découvrir le contenu des études et l'évolution du projet.

> **Des registres de concertation** destinés à recueillir vos remarques écrites, sont disponibles dans chaque mairie ainsi qu'au siège de la communauté de communes. Ils sont accompagnés d'une synthèse du diagnostic territorial.

> Vous pouvez aussi adresser vos observations par **courrier adressé au Président** de la communauté de communes Vie et Boulogne ou par voie électronique : pluih@vieetboulogne.fr

CONTACT

> 02 51 31 60 09
> pluih@vieetboulogne.fr

Vie et Boulogne PLUi-H

LEADER

L'EUROPE S'ENGAGE AU PLUS PRÈS DU TERRITOIRE

LEADER, MODE D'EMPLOI

Le programme européen de financement LEADER (Liaisons entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) vise à promouvoir le développement des zones rurales des 28 pays européens avec comme **enjeu prioritaire la transition énergétique.** L'Europe en a délégué la gestion. À l'échelle du territoire Vie et Boulogne, le syndicat mixte Pays Yon et Vie accompagne les porteurs de projets dans leurs démarches, en instruisant leurs dossiers de subvention.

« Réaliser des projets locaux avec des crédits européens, c'est rendre l'Europe très concrète sur notre territoire en contribuant à le faire mieux vivre ! », précise Guy PLISSONNEAU, vice-Président du syndicat Mixte Yon et Vie.

867 000 € de fonds européens pour le développement de projet sur le territoire de Vie et Boulogne.

FAIRE DES BÂTIMENTS PUBLICS DES BÂTIMENTS EXEMPLAIRES

Sur le territoire Vie et Boulogne, les bâtiments résidentiels consomment davantage d'énergie que l'industrie et autant que les transports (32 % de la consommation finale d'énergie). Ils constituent de fait un gisement important d'économie d'énergie et de réduction de gaz à effet de serre.

Pour répondre à cet enjeu, **le programme LEADER a accompagné à hauteur de 100 000 € la commune de La Genétouze pour la mise en œuvre de son projet de rénovation énergétique de ses bâtiments publics :** école publique Gustave Eiffel, foyer rural et restaurant scolaire. 40 % de performance énergétique a été gagnée et autant d'économies sur les dépenses de la commune !

CONTACT

> Marion GUERIN
> Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie
> 02 51 06 98 77

ESPACE D'EXPRESSION

L'été a été chaud, les suivants le seront aussi...

Un été caniculaire en France et sur tout l'hémisphère nord : une conséquence de plus en plus certaine du réchauffement climatique, enjeu mondial qui démontre encore que la question de l'écologie doit être au centre de nos réflexions et de l'action politique.
Les raisons de la démission de Nicolas Hulot nous montrent combien les unes ne vont pas sans l'autre.
Les lobbies économiques ont souvent plus de poids que l'intérêt général comme dans le feuilleton européen et national du glyphosate, encore autorisé au détriment de notre environnement et de notre santé.
Mais quelques avancées doivent aussi être saluées, comme l'interdiction de certains néonicotinoïdes, co-responsables du déclin massif des insectes pollinisateurs.
Ces avancées montrent que réflexion, recherche et action politique sont la clé pour imposer des pratiques préservant notre environnement. Mais il reste beaucoup à faire, et ceci à tous les niveaux de gestion et de décisions.

Notre Communauté de Communes se doit d'être responsable et exemplaire. L'élaboration du bilan carbone en cours sur notre territoire et le travail engagé autour du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) doivent déboucher sur des décisions concrètes.
Nous avons par exemple proposé que les fonds reversés aux communes soient fléchés en priorité vers la rénovation thermique et la transition énergétique (rénovation énergétique des bâtiments municipaux : écoles, mairies, EHPAD, développement des moyens de déplacements durables,...).

À tous les niveaux nous pouvons et nous devons agir. Ceci est aussi de NOTRE responsabilité d'élus.

Joël Blanchard
Pierre-Marie Guichoux
Conseillers communautaires
Contact : 06 18 01 79 47

LA COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE

DE 2019 À 2020

Phase 3

Phase 2

2020

1ER JANVIER

Mise en place de la redevance incitative pour la collecte des déchets ménagers

Phase 1

2019

3 JUIN

Généralisation de la collecte des déchets ménagers à la quinzaine

2019

1ER JANVIER

Généralisation de la collecte des sacs jaunes (emballages) à la quinzaine

VIE et BOULOGNE
Communauté de Communes

www.vie-et-boulogne.fr

Aizenay / Apremont / Beaufou / Bellevigny / Falleron / Grand'Landes / La Chapelle-Palluau / La Genétouze / Le Poiré-sur-Vie
Les Lucs-sur-Boulogne / Maché / Palluau / Saint-Denis-la-Chevasse / Saint-Étienne-du-Bois / Saint-Paul-Mont-Penit

Conception : communauté de communes Vie et Boulogne - Droits d'images : Designed by new7ducks